



Vous êtes titulaire d'une carte professionnelle et vous devez la renouveler. Actualisez vos compétences avec notre formation MAC APS

**Type de formation**

Renouvellement

**Durée**

24 heures (3 jours)

**Prix**

345 € ttc

**Objectifs**

- Maintien et actualisation des compétences conformément au référentiel défini dans l'arrêté du 27 février 2017.
- Renouvellement de la carte professionnelle «Surveillance humaine» délivrée par le CNAPS.

**Prise en charge par le CPF**

Non

**Organisation**

4 à 12 stagiaires

**Formateur**

Agréé CNAPS

**Prérequis**

- Avoir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS ou une autorisation préalable.
- Il est fortement recommandé d'effectuer votre MAC APS au plus tard 6 mois avant l'échéance de votre carte professionnelle.
- Être titulaire de l'attestation SST, PSC1 ou PSE1 en cours de validité.

**Évaluation**

- Évaluation écrite.

**Certification**

- Délivrance d'une attestation de suivi de formation MAC APS.